

Contre les violences faites aux femmes, où en est-on sur le Bassin ?

Sophie Panonacle, députée du Bassin d'Arcachon, secrétaire de la délégation aux droits des femmes a organisé, vendredi 4 octobre, à la Sous-préfecture d'Arcachon, une 3^e réunion consacrée à la lutte contre les violences faites aux femmes.

Inscrite dans le cadre du Grenelle des violences conjugales, cette nouvelle réunion a regroupé les représentants des forces de sécurité, les associations aux droits des femmes, des CCAS, des élus et le corps médical.

Etaients présents: *Sous-Préfète Houda Vernhet, Commissaire Audrey NAYROLLES, Commandante de gendarmerie Aurélie MENDAILLE, Secrétaire Générale de la Sous-Préfecture d'Arcachon Caroline GAREAUD, Présidente Femmes Solidaires Françoise COINEAU, Présidente Solidarité Femmes Bassin Josèphe MERCIER, CCAS d'Arcachon, de Gujan Mestras, de Lanton, Maire-adjoint La Teste et Marcheprime, Directrice des affaires médicales Centre Hospitalier d'Arcachon Perrine CAINNE, Docteur Maïté CAUMONT, médecin psychiatre référente « violences conjugales » du Centre Hospitalier Charles Perrens, les représentantes d'Aquitanis et de Domofrance. »*

Dépistage des violences

Les échanges ont d'abord porté sur les modalités d'accueil aux victimes. Dans un contexte de dépistage systématique des violences à la fois physiques et verbales, les milieux médicaux ont un rôle de premier plan à jouer. Aussi, la réalisation d'un kit créé par l'hôpital Charles Perrens, sera prochainement diffusé aux professionnels de santé ainsi qu'aux services sociaux des communes du territoire.

Hébergements d'urgence

Cette réunion a également permis à la députée de rappeler l'état d'avancement du projet de logements destinés aux femmes victimes de violences. Une convention avec Aquitanis et Domofrance est en cours.

Sur le Bassin d'Arcachon, l'association Solidarité Femmes Bassin prend en charge depuis 2012, les familles confrontées aux violences conjugales et intra-familiales. En 2018, elle constatait une nouvelle fois un accroissement important de son activité de l'ordre de 40%. Un signe que la parole se libère mais aussi que les violences perdurent.

Pour Sophie Panonacle: *« Cette nouvelle réunion a montré qu'il est indispensable pour améliorer la protection des femmes et la sécurité des victimes de renforcer la coordination de toutes les institutions. »*

Retrouvez en Vidéo le point de situation fait au printemps avec l'association Solidarité Femmes Bassin.